

Arrêté ministériel portant désignation des membres du Conseil communautaire de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse

A.M. 17-01-2025

M.B. 06-02-2025

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse,

Vu le décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, les articles 126 à 128 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 16 janvier 2019 relatif au Conseil communautaire de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, l'article 12, §§ 1^{er} et 2 ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 mai 2019 portant désignation des membres du Conseil communautaire de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, tel que modifié ;

Considérant qu'il convient de désigner de nouveaux membres effectifs et suppléants pour un terme de cinq ans ;

Considérant l'appel à candidature du 14 août 2024 ;

Considérant que l'ensemble des candidatures déposées ont été examinées au regard des exigences de l'article 127 du décret précité,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres effectifs et suppléants du Conseil communautaire de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse pour un terme de cinq ans :

	Représentants	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 1 ^o	Chargés de prévention	M. Philippon TOUSSAINT	M. Didier DELBART
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 2 ^o	ANCE	M. Khaled BOUTAFFALA	Mme Audrey JORIS
	FASE	M. Oliver HUYBRECHTS	M. Laurent DUMOULIN
	FEMMO	Mme Isabelle VAN GUYSE	M. Frédéric LAUNOY
	FESAP	M. Denis XHROUET	M. Serge LAHAYE
	FIPE	M. Pierre-Yves ROSSET	Mme Johanne WYNS
	FLAJ	Mme Florence BRION	M. Paul-Emmanuel BOULLIER
	FSAAF	M. Xavier VERSTAPPEN	M. Guy De BACKER

	FSF	Mme Christelle TRIFAU	Mme Isabelle DRUITTE
	FSP	Mme Audrey LOOS	Mme Martine BALBOURG
	GSP	Mme Amina BOUKAFTANE	M. Joel VEUGELEN
	UNESSA	M. Philippe RENARD	M. Manuel SOLS
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 3 ^o	CGSLB	Mme Danielle MABUILA	M. Olivier LECOMTE
	CSC (CNE)	Mme Julie CORNILLE	M. Alexis JONART
	SETCa	Mme Virginie LAGO-SENRA	M. Denis EYCKMANS
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 4 ^o	CGSP	M. Xavier BEULERS	Mme Hermione PAREE
	CSC Services publics	/	/
	SLFP	M. Tristan POULAIN	M. Didier CORNET
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 5 ^o	Conseil de la Jeunesse (FORUM des jeunes)	/	/
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 6 ^o	Office de la Naissance et de l'Enfance	/	/
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 7 ^o	Equipes SOS Enfants	M. Bernard PARMENTIER	Mme Virginie PLENNEVAUX
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 8 ^o	Administration de la Culture, compétente en matière de jeunesse	Mme Kim Mai DANG - DUY	Mme Françoise VERHEYEN
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 9 ^o	Coordonnateur de l'équipe des facilitateurs au sens du décret du 21 novembre 2013 organisant des politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'aide à la jeunesse en faveur du bien-être des jeunes à l'école, de l'accrochage scolaire, de la prévention de la violence et de l'accompagnement des démarches d'orientation	Le coordonnateur/trice en charge de l'équipe des facilitateurs	
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 10 ^o	Conseil supérieur de l'Adoption	Mme Valérie COSTY	M. Jacques FIERENS

Article 127, alinéa 1 ^{er} , 11°	Conseiller de l'aide à la jeunesse	Mme Valérie LATAWIEC	Mme Laurence CARPENT
Conseiller de l'aide à la jeunesse	M. Aziz HALOUI	Mme Cassiane DEMOULIN	
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 12°	Directeur de la protection de la jeunesse	Mme Catherine CARRE	M. Paul VILLERS
Directeur de la protection de la jeunesse	Mme Marie- Dominique RUFIN	Mme Laetitia RESSORT	
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 13°	Délégué des services de l'aide à la jeunesse et des services de la protection de la jeunesse	Mme Aurélie BESAIN	M. Pierre DURAND
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 14°	Directeur des institutions publiques	M. Olivier CAUCHETEUR	M. Jean-Yves CHARLIER
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 15°	CPAS, présenté par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie	/	/
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 16°	CPAS, présenté par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles- Capitale	/	/
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 17°	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	Mme Christine MAHY	Mme Ludivine BYKANS
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 18°	Forum-Bruxelles contre les inégalités	Mme Fanny LAURENT	Mme Lucie AUGSBOURGER
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 19°	Union francophone des magistrats de la jeunesse	Mme Patricia INNAURATO	Mme Ann-Sophie LIBOUTON
	Union francophone des magistrats de la jeunesse	Mme Julie HELSON	Mme Régine CORNET d'ELZIUS
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 20°	Parquet général	Mme Isabelle WOLTERS	Mme Geneviève ROBESCO
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 21°	Conseiller d'une chambre de la jeunesse d'une cour d'appel	Mme Anna JANNONE	/

Article 127, alinéa 1 ^{er} , 22°	Avocat spécialisé dans le domaine de l'aide à la jeunesse	M. Amaury de TERWANGNE	Mme Caroline PEPIN
	Avocat spécialisé dans le domaine de l'aide à la jeunesse	Mme Mathilde DELGRANGE	Mme Virginie LUISE
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 23°	Quatre personnes du secteur de la recherche scientifique	M. Dominique de FRAENE Pr. Thierry MOREAU M. Bruno HUMBEECK Mme Cécile MATHYS	/
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 24°	Un représentant désigné par chaque Ministre ayant dans ses attributions une ou plusieurs des compétences suivantes : la prévention, l'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse, l'enfance, la jeunesse, l'éducation	M. Raphael NOISET Mme Elodie VANDENBROUCKE	M. Hubert CHAPELAIN M. Jean-Vincent COUCK
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 25°	Fonctionnaire dirigeant ou son délégué		
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 26°	Délégué général des droits de l'enfant ou son représentant	/	/
Article 127, alinéa 1 ^{er} , 27°	Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse	M. François MOORS	Mme Emna MIRALLES

Article 2. - Monsieur Denis XROUET est nommé président du Conseil communautaire.

Article 3. - L'arrêté ministériel du 23 mai 2019 portant désignation des membres du Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse, tel que modifié, est abrogé.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour qui suit sa publication au Moniteur belge.

Bruxelles, le 17 janvier 2025.

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse,
V. LESCRENIER